

Les news du

Bélier

LE MAGAZINE
D'INFORMATION
MUNICIPAL
DE LA CLUSAZ

N°99
Octobre 2026



→ Dossier

**Faire village toute l'année :
la culture en partage**



Sommaire



04/05

Service à la
population

06/07

Portraits
d'habitants

08/15

Dossier

16/19

Bilans de la
saison d'été

20/21

Patrimoine



22/23

Urbanisme

24/25

Aménagement
montagne

26/27

Environnement



28

Logement

29/31

Finances



32/35

Agenda

36

Infos pratiques



Chères lectrices, chers lecteurs,

Faire village. Ces deux mots résument une ambition qui guide notre action au quotidien : faire de La Clusaz un lieu que l'on habite, où l'on travaille, apprend, crée, s'engage, partage et se retrouve, toute l'année. Un village vivant, ouvert et accueillant pour ses visiteurs.

C'est tout le sens du dossier à la Une de ce numéro du Bélier, consacré à **notre politique culturelle**. La culture est un formidable moyen de créer du lien et de donner à chacun la possibilité de prendre part à la vie locale. Avec la Maison des Habitants, le projet culturel du Danay et le futur Gar'Art, nous souhaitons faire émerger en synergie de nouveaux espaces pour que se rencontrent différents publics au fil des saisons.

Faire village, c'est aussi valoriser celles et ceux qui le font vivre. Associations, bénévoles, habitants, enseignants, agents municipaux, agriculteurs, acteurs touristiques et économiques, culturels et sportifs : tous contribuent à cette énergie collective qui porte notre commune et fait rayonner la destination La Clusaz.

Faire village, c'est enfin préparer l'avenir. C'est agir pour permettre aux habitants et aux saisonniers de se loger, investir dans nos équipements et nos infrastructures, améliorer notre cadre de vie et accompagner les évolutions de notre territoire. Les projets présentés dans ces pages illustrent cette volonté d'avancer avec constance, tout en préservant ce qui fait notre identité.

Dans ce bulletin municipal, vous découvrirez ainsi une commune qui évolue, construit et se transforme sans renoncer à ce qui la rend unique. **Faire village, c'est permettre à chacun d'y trouver sa place et contribuer, ensemble, à faire vivre l'Esprit La Clusaz.** ■

Bien à vous,

**Le Maire,
Didier Thévenet**



Les news du **Bélier** | N°99 | Le magazine d'information municipale de La Clusaz

La version du magazine est disponible en ligne sur www.laclusaz.org

Suivez-nous sur   



Mairie de La Clusaz . 1 place de l'Église . 74220 La Clusaz
Contact : 04.50.32.65.20 . mairie@laclusaz.fr

Directeur de la publication Didier Thévenet
Ont participé à ce numéro Les services de la Mairie de La Clusaz, Satelc, Office de Tourisme, Hameau des Alpes, CCVT.

Couverture Estelle Perdu **Graphisme** : oeilneuf.com
Impression Digital Print **Tirage** 1 550 exemplaires.

Photos Mairie de La Clusaz, Gilles Piel, Estelle Perdu, Pierrick Aubert, Lucie Saint-Martin, Julie Mugniéry, Josiane Mermillod, Cie SZ, Chato'do, Scenotechny, Michel Marty, La.O Atelier, W/M Architectes, Anouck Gandon.



Imprimé avec des encres végétales sur papier 100 % recyclé. **Ne pas jeter sur la voie publique.**





Associations : simplifier les démarches pour mieux accompagner les projets

Avec plus de 40 associations, La Clusaz bénéficie d'un tissu associatif particulièrement actif. Sport, culture, solidarité, loisirs, événements : cette richesse repose avant tout sur l'engagement de nombreux bénévoles. Pour faciliter leur quotidien, la Commune fait évoluer son accompagnement et simplifie les démarches proposées aux associations.

● Soutenir l'engagement

Tout au long de l'année, les associations de La Clusaz proposent des activités, organisent des événements et développent des projets qui participent pleinement à la vie locale. Derrière cette dynamique, il y a des habitants qui donnent de leur temps, partagent leurs passions et s'investissent au service des autres.

Cet engagement contribue directement à la qualité de vie et à la convivialité du village. **La Commune en mesure toute l'importance et souhaite, à son niveau, créer les meilleures conditions possibles pour le soutenir.**

Aujourd'hui, près de la moitié des associations de La Clusaz bénéficie d'une subvention communale. Mais l'accompagnement municipal ne se limite pas au soutien financier : mise à disposition de salles, prêt de matériel, appui logistique ou accompagnement dans la réalisation des projets font également partie des aides proposées.



● Moins de démarches, plus de temps pour les projets

Être bénévole, et plus encore dirigeant d'une association, implique aujourd'hui de consacrer une part croissante de son temps à des tâches administratives : demandes de subventions, budgets, pièces justificatives, réservations de salles, organisation de manifestations...

Face à cette complexification, la Mairie souhaite **rendre ses propres procédures plus simples, plus lisibles et plus accessibles**. L'enjeu est concret : éviter autant que possible que la gestion administrative ne prenne le pas sur l'envie de faire, d'organiser et de porter des projets. Les formulaires destinés aux associations ont ainsi été repensés et simplifiés. Ils sont désormais accompagnés de fiches pratiques précisant les démarches à effectuer, les documents nécessaires, les échéances et le circuit de chaque demande.

● Un interlocuteur et un kit pratique

Pour faciliter les échanges avec la Mairie, le **Service Vie locale** devient l'interlocuteur privilégié des associations. Une adresse unique — associations@laclusaz.fr — permet désormais de transmettre une demande ou de solliciter un accompagnement. Des rendez-vous individuels peuvent également être proposés en cas de besoin, notamment pour les questions administratives ou budgétaires.

L'ensemble de ces informations est réuni dans le nouveau **Kit pratique des associations 2026/2027** : procédures, calendriers, contacts, fiches explicatives et documents à compléter y sont regroupés pour permettre à chacun de trouver rapidement l'information dont il a besoin.

Pascale Merotto, adjointe au Maire en charge de la vie associative, est l'élue référente des associations.

À travers cette nouvelle organisation, la volonté de la Commune est simple : **faciliter le quotidien des bénévoles pour leur permettre de consacrer davantage de temps et d'énergie à leurs projets**. Parce que soutenir la vie associative, c'est aussi soutenir celles et ceux qui, toute l'année, font vivre La Clusaz. ■



La Région soutient les Associations avec la mise à disposition de tentes Barnum.



Associations, rendez-vous sur la page dédiée du site de la Mairie :
laclusaz.org/associations

Portraits d'une école qui rassemble...

L'automne évoque la rentrée des classes. Pour ce nouveau numéro du bulletin municipal, désormais trimestriel, nous vous invitons à pousser les portes de l'école Cité Notre-Dame de La Clusaz. Début septembre 2026, une page s'est tournée et une nouvelle s'est ouverte : après vingt ans à la direction, **Corinne Besche a passé le relais à Amandine Pastre.**

Nous avons choisi de dresser le portrait de ces deux directrices, réunies autour d'une même passion pour l'école, et de mettre en lumière les trois associations qui, aux côtés des enseignants, contribuent tout au long de l'année scolaire à faire vivre cet établissement.

● Une école, deux générations



Corinne Besche.
Vingt ans à ouvrir
les portes de l'école

Lorsqu'elle arrive à La Clusaz comme institutrice au milieu des années 2000, Corinne Besche n' imagine pas qu'elle dirigera l'école pendant vingt ans.

Parisienne d'origine, ayant vécu et travaillé sur l'île de La Réunion, elle découvre alors « une petite école de montagne » et un village qu'elle adopte rapidement. Un an plus tard, presque par surprise, elle prend la direction de l'établissement avec une première mission : fédérer l'équipe enseignante et replacer « l'humain au centre de l'école ».

Vingt ans plus tard, elle mesure combien l'école a accompagné les évolutions de la société. Les familles changent, les enfants aussi, et de nouvelles pratiques pédagogiques ont été mises en place. Mais certaines choses demeurent : « On a toujours un noyau de parents très solidaires, très investis. » Un esprit village auquel Corinne s'est profondément attachée.

De ces deux décennies, elle retient surtout les projets qui ont permis d'ouvrir grand les portes de l'école sur le monde, et notamment ceux autour de l'art : spectacles, land art, et même une école entièrement transformée en musée. « Pour un petit village éloigné des centres artistiques, avoir réussi à porter cela, c'est une fierté. »

À la rentrée 2026, le temps est venu pour elle de transmettre et de passer le relais. Sans soulagement — elle adorait son métier — ni regret : elle a apporté tout ce qu'elle avait à offrir. « Je passe le relais à quelqu'un qui va tenir la route, je n'en ai aucun doute ! »



Amandine Pastre.
Le choix d'une
nouvelle aventure

Son arrivée à La Clusaz n'était pas programmée. Amandine Pastre connaissait le village depuis plus de trente ans pour y avoir passé de nombreuses vacances en famille. Mais de là à imaginer y vivre et y travailler... « Je ne m'étais jamais projetée en me disant : un jour, je pourrai enseigner à la montagne. »

Et pourtant, lorsqu'elle apprend que le poste de direction se libère, quelque chose s'impose immédiatement. Elle tente sa chance et postule, avec l'envie d'un nouveau départ et le goût de l'aventure qui la caractérise. Avec son mari et leurs enfants, elle a en effet parcouru le monde à plusieurs reprises. « On est un peu des baroudeurs. Notre point fort, c'est notre capacité d'adaptation. »

Quitter Bordeaux et une vie très urbaine pour s'installer en montagne représente malgré tout un grand changement. Mais le coup de cœur est là, renforcé par sa première découverte de l'école : « J'ai été enchantée par l'énergie qui s'en dégage. On sent une équipe enseignante qui fonctionne bien, des enfants qui sont bien, énormément de projets. »

À la rentrée 2026, une nouvelle aventure commence donc pour Amandine. Dans un village qu'elle connaissait en vacancière et qu'elle va désormais découvrir autrement : au quotidien, aux côtés des enfants, des familles et de toute la communauté éducative.

« Être présente, considérer chacun. C'est un état d'esprit que je vais garder précieusement pour prendre pleinement ce poste. »

Amandine Pastre.



OGEC - Faire fonctionner l'école

Organisme de gestion de l'Enseignement catholique
Présidente : **Céline Suize**

L'OGEC assure la gestion et le bon fonctionnement de l'établissement. En relation étroite avec les enseignants, il veille à réunir les conditions nécessaires à l'accomplissement de leur mission auprès des enfants. Il fait le lien entre l'école, les familles et le Diocèse.

AFR - Faire de la pause déjeuner un vrai temps de vie

Association Familiale Rurale
Gouvernance collégiale

Chaque midi, l'AFR prend le relais pour un moment essentiel de la journée : la cantine. De la préparation des repas à leur service, l'association permet aux enfants de bénéficier d'une restauration de qualité et d'une pause méridienne bien organisée.

APEL - Faire vivre la communauté des parents

Association des Parents
d'Élèves de l'Enseignement Libre
Présidente : **Sylvie Pollet-Villard**

L'APEL fédère les parents et favorise l'échange et l'engagement autour de la scolarité des enfants. À travers ses projets et actions, elle crée du lien entre les familles et contribue, avec l'équipe éducative, l'OGEC et l'AFR, au dynamisme de l'établissement.

Regards croisés : un passage de relais pour transmettre et faire grandir

— **Corinne** : S'il y avait un conseil à donner ? « À cœur vaillant, rien d'impossible. » L'énergie que l'on donne est communicative. Diriger une école, c'est avoir des idées, donner des impulsions, mais sans jamais forcer. Il faut savoir « embarquer » une équipe, donner envie. Inspirer sans obliger, finalement.

— **Amandine** : Ce que je retiens de ces jours passés avec Corinne pour préparer la rentrée, c'est justement cette attention portée à la communication, avec l'équipe enseignante comme avec tous ceux qui travaillent autour de l'école. Être présente, considérer chacun. C'est un état d'esprit que je vais garder précieusement pour prendre pleinement ce poste.

● Une école, trois associations

Une école, ce sont des enseignants, des enfants, des familles... mais aussi toute une organisation qui œuvre en coulisse pour que chaque journée se déroule dans les meilleures conditions.

À La Clusaz, trois associations complémentaires font vivre l'établissement privé sous contrat d'association avec l'État, aux côtés de la direction et des professeurs de l'école.

Gestion, restauration, implication des familles : chacune a son rôle, toutes partagent une même ambition, celle d'accompagner les enfants tout au long de leur scolarité.

Une histoire collective

Trois associations et de nombreux bénévoles : derrière la vie quotidienne de l'école se cache une mobilisation importante, portée aujourd'hui encore très largement par une énergie féminine. Cet engagement mérite d'être souligné, tout comme la nécessité de le renouveler. Car au fil des années, la fatigue peut se faire sentir et les personnes disponibles pour s'impliquer peuvent sembler moins nombreuses. Le défi est donc aussi celui de la transmission : passer le relais aux parents qui découvrent à leur tour l'établissement avec l'entrée de leurs enfants à l'école de La Clusaz.

Chacune dans son rôle, ces trois associations participent à faire de l'école **un véritable lieu de vie du village.** ■

RévisioD



Faire village toute l'année : la culture en partage

Dans une commune touristique de montagne qui connaît des variations de fréquentation importantes au fil des saisons et accueille des publics différents, l'un des enjeux du mandat de l'équipe municipale est de renforcer une vie locale qui existe toute l'année.

Habiter à La Clusaz, ce n'est pas seulement pouvoir s'y loger et y travailler. C'est aussi accéder à des services, pratiquer un sport, un loisir, rencontrer d'autres habitants, participer à une association, apprendre, créer, voir un film ou un spectacle et partager des moments collectifs.

La culture constitue l'un des fils conducteurs d'une démarche ambitieuse qui doit permettre de faire village au quotidien.

”Inscrire la vie locale et la culture dans la durée, une dynamique collective”

La Clusaz dispose déjà d'un tissu culturel et associatif riche : festivals et événements (Radio Meuh Circus Festival, Carnaval, Fête du Reblochon, Foire de la Croix, Balades au Clair de Lune, Pestacles du Père Noël...), école de musique, cinéma Le Danay, bibliothèque, concerts, associations, initiatives des agriculteurs, des commerçants ou du Club des Sports...



Dans le diagnostic partagé avec les acteurs du territoire, un constat a émergé : **la richesse des événements ne suffit pas, à elle seule, à constituer une politique culturelle.**

L'offre reste encore fortement liée aux saisons touristiques et largement concentrée autour de la musique et des événements festifs. Certaines disciplines sont moins

représentées, notamment le spectacle vivant, les arts visuels ou la danse. Les possibilités de pratiques amateurs et les espaces adaptés sont également limités, tandis que les initiatives existantes gagneraient à être davantage coordonnées.

L'objectif n'est donc pas de faire toujours plus, mais de **mieux relier, mieux structurer et inscrire davantage la culture dans le temps et dans l'espace.**

● Cette politique repose sur trois principes

Sortir de la saisonnalité

La Clusaz compte environ 1600 habitants à l'année, mais peut accueillir près de 20 000 personnes lors des périodes de forte fréquentation.

La culture doit donc répondre aux besoins de celles et ceux qui vivent ici, tout en restant ouverte aux résidents et aux visiteurs.

Les ateliers menés dans le cadre de la réflexion ont fait ressortir une formule qui résume cette approche : **« Ce qui plaît aux habitants plaira aussi aux touristes. »**

La culture devient ainsi à la fois un facteur d'ancrage pour les habitants et un élément d'attractivité du territoire, sans opposer les différents publics.

Cultiver l'identité de La Clusaz

Patrimoine, traditions et montagne constituent également des axes structurants. Il ne s'agit pas seulement de préserver ce qui existe, mais de le transmettre et de le faire connaître, même à travers de nouvelles formes artistiques à imaginer.

Faire vivre une expérience partagée

La culture ne se résume pas à assister à un spectacle ou à visiter une exposition. Jouer d'un instrument, peindre, photographier, écrire, fabriquer, bénéficier d'une éducation artistique, s'investir dans un projet intergénérationnel ou rencontrer un artiste sont autant de façons de créer du lien et de prendre part active à la vie culturelle.

● Trois lieux pour donner corps à la politique culturelle

Cette politique culturelle va s'appuyer progressivement et concrètement sur trois équipements complémentaires, aux côtés des associations et des événements déjà présents dans le village.

- **La Maison des Habitants** est le lieu de la proximité, de la rencontre et de la participation.
- **Le cinéma Le Danay** est appelé à devenir un lieu culturel hybride et structurant, conjuguant cinéma et spectacle vivant.
- **Le Gar'Art** doit offrir un espace à taille humaine dédié à la création, aux pratiques artistiques et aux expositions.

Ensemble, ils donnent à la politique culturelle des lieux pour s'incarner et passer d'une succession d'initiatives à une vision plus lisible et durable. ■

La Maison des Habitants : le lien au cœur du projet

La Maison des Habitants est la première traduction concrète de cette nouvelle approche de la vie locale.

Pensée comme un lieu socioculturel municipal ouvert toute l'année, elle s'adresse aux habitants permanents, aux résidents, aux familles, aux saisonniers, aux jeunes, aux seniors, aux associations et aux visiteurs.



Sa particularité est de réunir plusieurs fonctions :

- Un pôle culturel, avec la bibliothèque, des expositions, ateliers ou spectacles ;
- Un pôle social et de services, avec des permanences, ateliers numériques ou actions de prévention ;
- Un pôle événementiel destiné aux rencontres associatives et aux moments conviviaux.



« Un lieu de vie ne se décrète pas : il se construit dans le temps, au fil des usages, des rencontres et de l'énergie que chacun y apporte. Au fond, il ressemble à celles et ceux qui s'y impliquent. »

Pascale Merotto, Élu(e) et Présidente de l'association Vivre La Clusaz

● Plusieurs portes d'entrée

Cette diversité des usages doit permettre de créer progressivement des habitudes et de faire de la Maison **un lieu fédérateur et un repère du quotidien** en répondant à une logique simple : chacun doit pouvoir trouver une raison de pousser la porte.

L'objectif est aussi de **faire se croiser des pratiques, des générations et des publics qui ne se rencontreraient pas forcément ailleurs.**

L'inauguration du 24 janvier 2026 en a donné une première illustration : ateliers créatifs, bibliothèque, exposition, spectacle jeune public, jeux, concert et temps de partage se sont succédé tout au long de la journée.

● Une maison partagée

La Maison des Habitants est aussi une maison « en colocation ». La Commune en assure le pilotage, mais sa vie repose sur plusieurs acteurs qui y apportent leurs services, leurs activités et leurs publics : **l'Agence Postale Communale, la bibliothèque Culture et Bibliothèque pour Tous, l'association Vivre La Clusaz, le Centre Communal d'Action Sociale et les services municipaux.**

Cette organisation crée **des passerelles et des connexions inédites**. On vient pour un colis et l'on découvre une exposition ; pour emprunter un livre et l'on entend parler d'un atelier ; pour une permanence associative et l'on reste pour un moment convivial.

C'est cette cohabitation qui fait la force du lieu.

● Vivre La Clusaz – l'association qui fait vivre la Maison des Habitants

Créée en octobre 2024 pour accompagner l'émergence de la Maison des Habitants, l'association Vivre La Clusaz en est aujourd'hui l'un des moteurs : elle fait naître les ateliers et anime les temps de convivialité.

C'est aussi auprès d'elle que les habitants et travailleurs de La Clusaz peuvent accéder à différents avantages proposés dans la station-village. Ses bénévoles assurent régulièrement des permanences à la Maison des Habitants.



Renseignement :
amdhlacusaz@gmail.com

● Un lieu qui vit au rythme du village

Depuis son ouverture en janvier, la Maison des Habitants a déjà connu plusieurs rythmes : saison d'hiver, intersaison et période estivale. Cette première année a permis de tester les usages, d'ajuster la programmation et surtout de commencer à voir les habitants s'approprier le lieu.

● Quelques chiffres pour l'année 2026

- **50 heures** d'ouverture par semaine
- Plus de **30 ateliers et activités**
- **20 temps** conviviaux
(« Passe à la Maison », Brunch créatifs...)
- **2 expositions**
- **3 séances** de cinéma en plein-air
- **7 associations** utilisatrices

La Maison est aussi ouverte sur l'extérieur. Au retour des beaux jours, les habitants ont apprécié de se retrouver sur la place du village pour participer à **La Grande Tablée**, un repas partagé et festif dont la première édition a été organisée en juin 2025.

La Tournée des Refuges, accueillie le 28 juillet dernier, a également permis d'ouvrir la Maison sur une proposition artistique originale : plus d'une cinquantaine de personnes ont assisté à ce concert acoustique itinérant.

Après une première phase de lancement, le prochain enjeu est celui de la régularité. **La programmation 2026-2027** doit permettre d'installer des rendez-vous réguliers tout au long de l'année.

- Créer et apprendre : couture, BD, aquarelle, mosaïque, vannerie, broderie, illustration botanique, ateliers numériques, découverte de l'art...
- Bouger et prendre soin de soi : yoga, danse, Pilates, circuit training, réflexologie, art-thérapie...
- Découvrir et partager : conférences, expositions, Heure du conte, ludothèque, soirées jeux, concerts et jam sessions.

Le Mur des Habitants, La Parole aux habitants, Part'âges ou encore les Cafés Papote offriront autant d'occasions de faire vivre les initiatives locales et les échanges entre générations. ■

Financeurs et partenaires Maison des Habitants

Montant de l'opération : 370 000 € HT

Subvention Préfecture : 54 750 € (21%)

Subvention Département : 20 000 € (8%)



Découvrir la Maison des Habitants
et son programme téléchargeable :
laclusaz.org/maison-des-habitants



Ciné-concert «Nuages» de la compagnie SZ
accueilli en mars 2026 au cinéma Le Danay © Chato'do

Le Danay : une nouvelle scène culturelle pour La Clusaz

Le 10 décembre 2025, la Commune est devenue propriétaire du cinéma Le Danay.

Cette acquisition va permettre de préserver et moderniser l'activité cinématographique tout en ouvrant une autre perspective pour le village : faire évoluer progressivement le bâtiment en lui ajoutant une véritable fonction de **salle de spectacle capable d'accueillir concerts, théâtre, danse, conférences, actions éducatives ou rencontres. Des usages liés aux séminaires d'entreprise viendront compléter cette nouvelle vocation.**

L'ambition est de doter La Clusaz d'un véritable équipement culturel, capable de faire franchir un cap à la politique engagée par la Commune.

● Donner une autre dimension à ce qui existe déjà

La Clusaz ne manque ni d'idées, ni d'acteurs, ni d'événements. Il lui faut maintenant un outil permettant à certaines initiatives d'aller plus loin.

Un espace techniquement adapté aux arts de la scène changera considérablement le champ des possibles.

Il permettra de recevoir des artistes et des productions qui ne peuvent aujourd'hui trouver leur place dans le village, mais aussi d'imaginer de nouvelles collaborations avec les associations, l'école de musique, les porteurs de projet locaux ou les grands événements déjà installés.

● Un changement d'échelle pour accueillir le spectacle vivant

Le projet prévoit la création d'un **espace scénique (de 46,6 m² à 137 m²)**, véritablement adapté à l'accueil de spectacles et d'événements.

Cette nouvelle scène permettra au lieu d'élargir considérablement ses usages pour construire, demain, une programmation culturelle diversifiée : spectacles, projections, manifestations culturelles, concerts, représentations scolaires, conférences ou encore événements professionnels.

L'aménagement prévoit également la création d'une loge pour les artistes et les intervenants, ainsi que l'installation des équipements nécessaires en matière d'éclairage et de sonorisation. L'écran de cinéma pourra également être relevé afin d'adapter facilement la configuration de la salle. **L'ensemble offrira un espace confortable et fonctionnel, pensé pour répondre aux besoins des différents types de programmations.**

L'ensemble de ces travaux donnera naissance à un équipement hybride, à la fois salle de cinéma et salle de spectacle, renforçant ainsi sa capacité à devenir un lieu culturel polyvalent à destination des habitants, des élèves, des artistes, des associations, des visiteurs de la station et des entreprises.

Le projet bénéficiera du soutien de plusieurs partenaires institutionnels, parmi lesquels le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et le Département de la Haute-Savoie.

Financeurs et partenaires Pôle culturel / Cinéma

Une première phase de mise à niveau de l'équipement a permis de bénéficier du soutien du Département de la Haute-Savoie, à hauteur de 25 000 €, pour un montant total de travaux de 70 300 €.



Montant de l'opération : 70 288 € HT
Subvention Département : **25 000 €**

Une seconde phase de requalification est prévue. **Les démarches de recherche de financements se poursuivent afin de soutenir la réalisation complète de ce projet au service de la population.**

● Une vie culturelle à l'année

Le rayonnement du futur équipement reposera autant sur les artistes accueillis, les partenariats noués et la programmation que sur la capacité à le faire vivre au-delà des temps forts touristiques.

Automne et printemps pourront devenir des périodes privilégiées pour une autre forme de vie culturelle avec notamment des résidences d'artiste, des projets avec les écoles et les pratiques amateurs.

Le Danay deviendra ainsi **un lieu de rendez-vous régulier pour les habitants, tout en accueillant des publics extérieurs.**

Le projet vise également à développer les **propositions destinées aux enfants et aux jeunes** : spectacles jeune public, initiation aux formes d'expressions artistiques, ou éducation à l'image...

À l'échelle des Aravis, l'objectif est de **favoriser les coopérations** et de proposer une offre complémentaire à celle des autres communes et équipements avoisinants pour contribuer à inscrire davantage notre territoire sur la carte culturelle départementale et régionale. ■

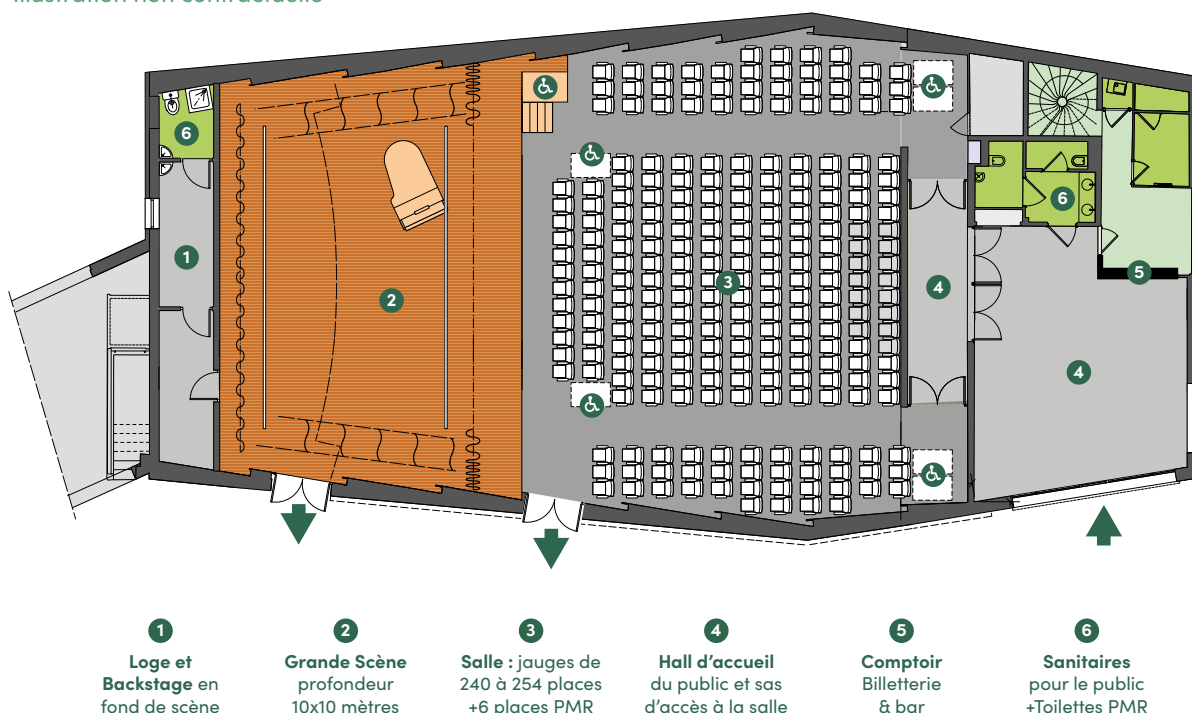
« Ce projet ne se résume pas à la modernisation d'un cinéma. C'est l'opportunité pour la commune de se doter d'un équipement culturel au service de la transition du territoire. Il sera ouvert à tous nos habitants, nos résidents et à notre clientèle. »

Ce futur équipement proposera une saison culturelle dont la programmation s'appuiera en partie sur la richesse des acteurs locaux, qu'il s'agisse des associations, de la Maison des Habitants, de l'école de musique ou encore de l'Office de Tourisme.»



Esaïe Saighi,
Directeur Général Adjoint
Vie locale, Vie civile et Habitat

Illustration non contractuelle



→ Dossier

Gar'Art : un lieu réinventé pour la création et le partage



Au jardin des Campanules, un ancien garage va être rénové pour changer de fonction et devenir le Gar'Art, un petit lieu dédié à la création et aux arts visuels. Sa réhabilitation figure parmi les priorités identifiées dans le cadre de la politique culturelle.

Le projet repose volontairement sur un format à taille humaine. L'esprit « garage-atelier » du bâtiment sera conser-

vé, avec **une salle d'exposition d'environ 50 m²**, un éclairage adapté et un espace permettant d'accueillir artistes et exposants. Bois, béton et structure existante doivent préserver le caractère simple et brut du lieu.

Mais l'intérêt du Gar'Art se trouvera moins dans ses mètres carrés que dans ce que l'on pourra y faire.

● Un lieu pour créer

La Clusaz peut compter sur une population riche de savoir-faire et de créativité. Lui offrir un lieu, c'est reconnaître que la culture ne se résume pas aux spectacles auxquels on assiste ou aux œuvres que l'on regarde. On peut aussi être acteur.

Peindre, dessiner, photographier, modeler, sculpter... Le Gar'Art donnera **davantage de place aux pratiques artistiques amateurs**.

Le Gar'Art pourra ainsi devenir un espace où l'on expérimente une technique, où l'on participe à un atelier ou à un projet collectif, où amateurs et artistes professionnels peuvent travailler côte à côte.

● Un lieu pour exposer

Créer, c'est aussi pouvoir partager. Après la transformation de la salle Sainte-Thérèse en Maison des Habitants,

Des premières idées à une vie culturelle à l'année

● 2023

Imaginer de nouveaux lieux

● VIE LOCALE

AOÛT Mon village est un tiers-lieu. Un événement pour imaginer de nouvelles façons de partager les espaces et de créer du lien.

● GAR'ART

SEPT Première esquisse du projet. L'étude de faisabilité pose les bases de la transformation de l'ancien garage des Campanules en lieu de création et d'exposition.

● 2024

Expérimenter et construire ensemble

● TIERS-LIEU LE BOUILLON

Imaginer de nouveaux usages. Les activités expérimentées au Bouillon préfigurent progressivement la future Maison des Habitants.

● MAISON DES HABITANTS

Construire le projet avec ses futurs acteurs. Usages, fonctionnement et programmation sont travaillés collectivement.

● 2025

Poser les bases d'une politique culturelle

● POLITIQUE CULTURELLE

MARS Établir un diagnostic. État des lieux des actions, acteurs et événements culturels de La Clusaz.

● MAISON DES HABITANTS

JUIN Les travaux commencent. La salle Sainte-Thérèse / Le Bouillon se transforme pour accueillir la future Maison des Habitants.

● POLITIQUE CULTURELLE

AOÛT Donner la parole aux acteurs. Des ateliers participatifs contribuent à définir les futures orientations culturelles.

● CINÉMA LE DANAY

DÉC Le cinéma devient municipal. La Commune acquiert Le Danay pour permettre son évolution vers un équipement culturel professionnel et polyvalent (cinéma, spectacle vivant et accueil de séminaires).

● MAISON DES HABITANTS

DÉC Les premiers espaces prennent vie. La bibliothèque rejoint ses nouveaux locaux.

le village ne disposait plus d'un lieu d'exposition consacré aux arts visuels. Le Gar'Art permettra de retrouver cette fonction, dans un espace spécifiquement aménagé. Il sera donc **une petite vitrine artistique au cœur du village** pour accueillir des artistes locaux, des démarches émergentes et des projets associatifs.

● Un lieu pour rencontrer

Enfin, le Gar'Art doit rapprocher les habitants de ceux qui créent. C'est peut-être sa vocation la plus importante.

Échanger avec un artiste sur sa démarche, comprendre comment naît une œuvre ou participer soi-même à sa réalisation : autant de manières d'entrer dans la création artistique.

Dans un lieu de petite dimension, cette proximité constitue une véritable force. ■

« C'est un ancien garage, quelques dizaines de mètres carrés... Mais l'ambition est bien plus large : donner à la création une porte ouverte sur le village. »

Sonia Papazian,
Élue.



Une culture du quotidien

Maison des Habitants, Danay, Gar'Art : ces trois lieux répondent à des fonctions différentes, mais poursuivent une même ambition.

● Se rencontrer. Pratiquer.
Découvrir. Créer. Partager.

L'enjeu des prochaines années sera de faire vivre ces équipements en lien les uns avec les autres, avec les habitants et avec l'ensemble du territoire.

Car une politique culturelle ne se mesure pas seulement au nombre de spectacles ou d'événements proposés. Elle se mesure aussi à la capacité d'un village de permettre à chacun de participer à la vie locale et d'offrir des espaces où l'on a envie de revenir et de se retrouver. ■

Cinq années pour faire grandir la vie locale et culturelle de La Clusaz, en créant des lieux, des usages et une politique culturelle commune.

● 2026

Ouvrir, tester, structurer

● MAISON DES HABITANTS

JAN Ouverture de la Maison des Habitants et Inauguration. Bibliothèque, Agence Postale Communale, activités et espaces de rencontre sont réunis dans un même lieu.

● POLITIQUE CULTURELLE

MARS > OCT Construire un cap commun. Restitution du travail participatif, définition des orientations et validation de la politique culturelle pour le mandat. L'équipe opérationnelle dédiée est désormais au complet.

● LE DANAY

AVRIL > DEC Préparer le futur équipement. Ateliers participatifs, étude de programmation, plan d'investissement et cahier des charges préparent la transformation du cinéma.

● MAISON DES HABITANTS

SEPT Première saison culturelle complète. La programmation s'installe dans la durée.

● 2027

Passer des lieux à la programmation

● POLITIQUE CULTURELLE

1^{er} SEMESTRE Élaborer la 1^{re} saison culturelle. Spectacles, cinéma, propositions artistiques, partenariats et actions culturelles pour 2027/2028.

SEPT 1^{re} saison culturelle. La politique culturelle entre dans une nouvelle phase : la mise en œuvre de la programmation.

● MAISON DES HABITANTS

SEPT 2^{ème} saison. Les usages s'installent et les rendez-vous réguliers trouvent leurs publics.

● GAR'ART

Préparer un nouveau lieu de création et d'exposition. La réhabilitation du Gar'Art accompagne le développement des pratiques et des rencontres artistiques.

● 2028

Changer d'échelle

● LE DANAY

PRINTEMPS Début des travaux. Le cinéma évolue vers un équipement associant cinéma et spectacle vivant.

OCT Une nouvelle scène pour La Clusaz. Inauguration du nouvel équipement culturel : cinéma, spectacle vivant, concerts, actions éducatives et nouvelles collaborations.

● **À TERME ? FAIRE VIVRE LES LIEUX ENSEMBLE !**



Bilans de la saison d'été et perspectives

De nos équipements municipaux de loisirs à la fréquentation touristique globale, en passant par les activités proposées par les remontées mécaniques, l'été 2026 confirme le dynamisme de la destination La Clusaz. Retour en chiffres et en images sur la saison.

De l'été à l'hiver, L'Espace Aquatique poursuit son évolution



Avec sa préouverture de printemps lors des week-ends de mai, l'Espace Aquatique La Clusaz a accueilli environ **50 000 baigneurs** sur cette saison estivale s'étalant du 14 mai au 20 septembre, soit 500 baigneurs / jour en moyenne sur les 100 jours d'ouverture.

Les demies ouvertures de juin et septembre (mercredi, samedi et dimanche) ont permis :

- Une **exploitation optimisée des ressources** ;
- L'**accueil des écoles** les lundi, mardi, jeudi et vendredi et des cours de natation fin juin après l'école ;
- Une **continuité des activités d'aqua forme** (9 cours / semaine) sur toute cette période.

Pour l'hiver, l'Espace Aquatique sera ouvert du samedi 12 décembre 2026 jusqu'au dimanche 2 mai 2027 + le week-end du 6 au 9 mai (Ascension), avec des horaires adaptés au rythme de la saison : un accès 7 jours sur 7, de 12h à 19h les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 10h jusqu'à 20h30 le mercredi et de 10h à 19h le dimanche.

Côté **fitness**, l'offre évolue avec trois nouvelles formules d'accès spécifiques : entrée à l'unité, carte de 10 entrées ou abonnement fitness seul. L'espace sera accessible tous les jours dès 9h !

L'offre **wellness** s'étoffe également. Cet hiver, le sauna se réinvente pour une expérience encore plus agréable : trois fois plus grand, il offrira une vue directe sur les montagnes. Les différents espaces aménagés et prestations seront accessibles sur des créneaux d'1h30, réservables et payables en ligne, pour profiter pleinement d'un moment de détente après le ski. ■

La Grange des Minis : une troisième saison qui cartonne !

Pour sa troisième année d'ouverture, La Grange des Minis confirme qu'elle a trouvé sa place dans le paysage des activités de La Clusaz.

Cet été, **plus de 18 000 visiteurs** ont franchi ses portes, contre 12 400 en 2025 et 10 000 en 2024. Soit une progression de **45 % en un an et de 80 % en deux ans**.

Derrière ces chiffres, il y a aussi beaucoup de travail : près de trois semaines de montage pour le responsable et son assistant, une ouverture anticipée pour accueillir le séminaire du label Famille Plus, puis une équipe de quatre agents mobilisés pour assurer une ouverture 7J/7. Avec son accès illimité à la journée, La Grange des Minis permet aux familles de profiter des espaces au fil de leurs envies : on joue, on part déjeuner... et on revient jouer ! Une formule plébiscitée, avec une note de satisfaction de **4,5/5 sur Google**, qui séduit également de nombreux excursionnistes des bassins de la vallée et d'Annecy. Les équipes travaillent déjà sur les prochaines améliorations, avec le développement de l'univers Montagne et la réflexion autour des zones de pique-nique.



Prenant la suite de La Grange des Minis, son orientation estivale, la Patinoire de La Clusaz a ouvert le 17 octobre pour accueillir le grand public, mais aussi les classes des écoles primaires et les sections « glace » du Club des Sports de La Clusaz.

Ouverte du mardi au dimanche pendant les vacances de Toussaint et de Pâques et les mercredis, samedis et dimanches entre Toussaint et Noël, elle fonctionne 7J/7 de Noël aux vacances de printemps. ■



Un été 2026 marqué par des résultats record pour les activités estivales de la SATELC

Le chiffre d'affaires du domaine d'été a atteint **2 M€ TTC**. Les nouvelles activités ont trouvé leur public, tandis que les activités historiques confirment leur attractivité. La fréquentation piétonne progresse, portée par l'envie de profiter de la fraîcheur et des paysages d'altitude.

Le Bike Park enregistre une fréquentation comparable aux saisons précédentes, confirmant son ancrage dans l'offre estivale de La Clusaz. La météo favorable a par ailleurs soutenu la venue des excursionnistes et des touristes tout au long de la saison.

Sur 83 jours d'ouverture, **330 000 passages** ont été enregistrés sur les remontées mécaniques et les activités du domaine. À cela s'ajoutent 115 000 passages sur les deux luges. La satisfaction des visiteurs reste élevée, avec une note **moyenne de 8,4/10** (8,3/10 l'été dernier) pour le secteur des remontées mécaniques, et cela malgré des périodes de très forte affluence.

Ces résultats reposent avant tout sur l'engagement des équipes, leur mobilisation autour de l'ensemble des activités et l'attention portée à la qualité de l'accueil et du service.

De nouvelles expériences pour vivre La Clusaz autrement

La SATELC poursuit son engagement en faveur de l'attractivité de La Clusaz en plaçant le client au cœur de sa stratégie.

À travers l'évolution de ses équipements et le développement de nouvelles expériences, elle accompagne les attentes des visiteurs et contribue à faire vivre la station toute l'année.

L'été 2026 a marqué une nouvelle étape avec l'ouverture de la **Luge des Bois**.

Inaugurée en 1985, la luge d'été, rebaptisée « **Luge des Prés** » reste une activité emblématique de la station. Elle est désormais complétée par la Luge des Bois, une luge sur rails de nouvelle génération, accessible en hiver comme en été depuis mars 2026.

Reliées par le **parcours ludique Débarouille**, ces deux activités permettent aux visiteurs, dès le plus jeune âge, de naviguer entre le bas et le haut du centre-village. Le parcours a été pensé comme une boucle : montée par la télécabine de la Patinoire - gratuite en été - puis retour à pied depuis le Bossonnet en cheminant à travers le centre-village et ses rues commerçantes.

Cette nouvelle organisation a rencontré un véritable succès durant l'été 2026. Elle illustre la volonté de la SATELC de diversifier son offre, d'améliorer l'expérience client et de contribuer à l'allongement des saisons. ■



La saison 2026 confirme l'attractivité de La Clusaz l'été

Le bilan estival présenté par l'Office de Tourisme est globalement bon avec des indicateurs de fréquentation en progression par rapport à l'année dernière. Le **taux d'occupation moyen atteint 68,8 % (+ 1,8 point)** sur le cœur de saison, soit 5 points au-dessus de la moyenne des stations de montagne françaises. Les nuitées touristiques sont également en progression avec une projection à **718 000 nuitées soit + 1,5 % par rapport à l'été 2025**. La fréquentation des excursionnistes est aussi en légère hausse, portée notamment par une programmation événementielle complète avec le retour de la Fête du Reblochon et de la Foire de la Croix, la recherche de fraîcheur et d'altitude aux épisodes de canicule et l'intérêt pour de nouvelles offres comme la Luge des Bois.



Au-delà de ces bons résultats, la saison met en évidence **une évolution de certains comportements de consommation**. Les réservations de dernière minute et les courts séjours poursuivent leur développement, tandis que le budget vacances moyen recule de 200 euros, à 1 561 € selon l'enquête client réalisée par le cabinet de consulting G2A. Les vacanciers arbitrent davantage leurs dépenses et privilégient les activités accessibles, ludiques, les nouveautés et les expériences dédiées aux enfants ou autour de l'eau pour chercher la fraîcheur. À l'inverse, plusieurs activités traditionnelles enregistrent un recul.

Ces évolutions confortent **trois priorités pour la destination** : renforcer notre positionnement et nos atouts, valoriser toutes les offres et simplifier le parcours client de l'information à la réservation.

Enfin, l'accélération des demandes de randonnée, trail, de l'itinérance, et des bivouacs nécessite de bien définir notre stratégie d'accueil et trouver les bons équilibres pour faciliter la cohabitation entre pratiquants, propriétaires, agriculteurs et alpagistes. L'enjeu pour La Clusaz est ainsi de **transformer la progression de fréquentation en valeur durable pour le territoire** : renforcer le début de saison en juin et les premières semaines de juillet, capitaliser sur nos marges de progression au niveau de la clientèle étrangère et trouver les bons équilibres entre développement de nouvelles activités et consolidation des offres existantes.

Une communication au service d'un tourisme plus durable et personnalisé

Pour répondre aux nouvelles attentes sociétales et environnementales en matière de communication, l'Office de Tourisme a engagé une démarche ambitieuse de réduction du papier.

Cette transition numérique s'illustre par la mise en place d'**un roadbook digital personnalisé**. Cet outil moderne permet de confectionner des séjours ajustés instantanément pour répondre aux attentes de chacun.

Ce changement de cap répond à plusieurs objectifs majeurs pour le territoire. Dans une démarche écoresponsable visant à limiter l'empreinte carbone et à garantir la parfaite exactitude des données, l'Office de Tourisme réduit ses impressions et les documents papier ne sont plus envoyés sauf demande expresse.

Cette évolution permet également de valoriser **le rôle essentiel des conseillers en séjour de l'Office de Tourisme**. Grâce à leur expertise de terrain, ils guident au mieux les vacanciers vers une découverte authentique du domaine de La Clusaz.

La hausse de la fréquentation du site et la satisfaction globale des vacanciers démontrent la pertinence des initiatives digitales engagées par l'Office de Tourisme au regard des attentes des visiteurs.

Ces orientations s'inscrivent pleinement dans les engagements structurels en faveur d'un tourisme durable, moderne et respectueux de l'environnement. ■



10 ans déjà : Le Hameau des Alpes continue de faire vivre notre patrimoine



Le musée Le Hameau des Alpes occupe une place essentielle dans le développement du tourisme quatre saisons à La Clusaz.

● Un musée vivant tourné vers l'avenir

Véritable lieu de découverte et de transmission, il invite habitants et visiteurs à explorer l'histoire, les traditions et les savoir-faire qui façonnent l'identité de notre village. À travers des expositions de qualité et des animations accessibles à tous, il met en valeur notre patrimoine, l'agriculture de montagne et l'évolution du ski, tout en créant des passerelles entre les générations.

Plus qu'un musée, Le Hameau des Alpes est un lieu de vie, de partage et de découverte. Depuis un an, il accueille également **Le Hameau des Petits**, un espace ludique et pédagogique où les plus jeunes s'émerveillent, expérimentent et apprennent grâce à des jeux éducatifs et des modules interactifs spécialement conçus pour eux.

● Un anniversaire placé sous le signe du patrimoine local

Environ 600 participants ont été accueillis tout au long d'une journée entièrement gratuite organisée le dimanche 5 juillet 2026 pour célébrer les 10 ans du Hameau des Alpes.

Cet anniversaire a rassemblé de nombreux partenaires locaux : l'association Patrimoine et Traditions, les Jeunes Agriculteurs de la Vallée de Thônes, l'association des Chasseurs, Lou Socali, la Confrérie du Reblochon, le S.I.R. (Syndicat interprofessionnel du Reblochon) et l'AFTALP (Association des Fromages Traditionnels des Alpes Savoyardes). Cette mobilisation témoigne de l'attachement de chacun à ce lieu emblématique et ouvre de belles perspectives pour imaginer ensemble de nouvelles animations, enrichir les parcours de visite et développer de futurs projets.

Nous espérons que ces quelques lignes vous donneront envie de (re)découvrir le musée Le Hameau des Alpes, un lieu vivant où se rencontrent le passé, le présent et l'avenir de La Clusaz. ■



Le Musée Hameau des Alpes
44, route de la Patton, La Clusaz
Tél : 04 50 66 94 34
Plus d'info sur : laclusaz.com

Ouverture hivernale à partir du 7 décembre 2026.

Grands travaux : retour sur les travaux d'élargissement du pont de l'Ars

Engagés en 2025, les travaux d'élargissement du pont de l'Ars et de requalification des giratoires arrivent à leur terme.

Retour en images sur un chantier d'exception qui améliorera grandement les conditions de circulation en entrée de village.

→ Été 2025

Terrassement en terrain rocheux et construction de la culée en rive gauche, qui servira d'appui pour le nouveau pont.



→ Automne 2025

Démolition et déplacement en amont du transformateur électrique qui se situait sur le passage des deux torrents pour libérer l'espace de la culée rive droite.



→ Printemps 2026

Construction et coulage en béton de la pile centrale du nouveau pont, avec matrice de coffrage texturée qui permet de donner du relief à la surface du béton.



→ Printemps 2026

Nuit du 26 au 27 mai :
Opération spéciale de grutage et pose de la charpente métallique sur ses appuis, acheminée depuis le Salon des Dames.



→ Été 2026

Pose des dalles préfabriquées sur l'ouvrage, mise en œuvre de l'étanchéité du nouveau tablier en continuité avec l'ancien, finitions et installation des garde-corps.



● Focus sur les objectifs de l'opération

- 1 Agrandissement du giratoire sur la RD 909
- 2 Elargissement du pont de l'Ars
- 3 Aménagement du cheminement piéton
- 4 Aménagement d'un nouveau giratoire



Chacun d'entre nous connaît les difficultés de circulation en saison au niveau de l'entrée de la station... Gageons que ces aménagements permettront d'améliorer la situation dès cet hiver !



Les ouvrages ont été identifiés comme nécessaires pour les Jeux Olympiques et Paralympiques 2030.

Ils permettront de garantir une circulation fluide des transports en commun pendant l'événement et de proposer un héritage durable pour notre village.

● Financeurs et partenaires



Le 30 juin 2026, le maire Didier Thévenet, Michaël Donzel-Gonet (1^{er} adjoint) et Didier Collomb-Gros (adjoint aux travaux) ont présenté l'avancée du chantier aux partenaires et financeurs du projet. Cette visite s'est déroulée en présence de Marie-Louise Donzel-Gonet, vice-présidente du Département, de Marcel Cattaneo, conseiller départemental, et d'Adrien Ferrer représentant la SOLIDEO. ■

Montant de l'opération : **4,31 M € HT**
Subventions Région et État : **2,59 M € (60%)**
Subvention Département : **0,87 M € (20%)**



Maîtres d'œuvre : IOA-Oteis, Profils Etudes, Hydrétudes
Entreprises : Bianco, Barrachin BTP, SGC et Gagne

Extension, clôture, piscine, façade... Quelle autorisation d'urbanisme ?

Vous avez un projet de travaux ?

Avant de commencer, vérifiez auprès de la mairie si une autorisation est nécessaire, y compris lorsqu'il s'agit d'une réfection à l'identique.

Attention : même sans formalité, le respect du Plan Local d'Urbanisme – PLU (implantation, hauteur, aspect extérieur, ...) reste obligatoire.

● Construire ou agrandir

Construction neuve

- **≤ 5 m²** : aucune formalité, mais respect du PLU.
- **5 à 20 m²** : déclaration préalable (DP).
- **> 20 m²** : permis de construire (PC), y compris en zone urbaine.

Extension

- **< 5 m²** : aucune formalité, mais respect du PLU.
- **5 à 20 m²** (40 m² en zone urbaine) : DP.
- **> 20 m²** (ou > 40 m² en zone urbaine) : PC.
- **Architecte** : obligatoire si la surface totale après travaux dépasse 150 m².

● Modifier l'extérieur

Façades, toitures, fenêtres de toit

Toute modification visible depuis l'extérieur nécessite une DP. Le PLU impose notamment :

- Toiture à **2 pans principaux** ;
- Pente de **35 à 45 %** ;
- Maximum **2 fenêtres de toit par niveau de combles et par pan**.

Garages et annexes

- **Accolés** à la maison : règles applicables aux extensions.
- **Non accolés** : règles applicables aux constructions neuves.
- Maximum **2 annexes non accolées** par construction principale, avec des règles spécifiques et en fonction du zonage au PLU (stationnement enterré, mazot, etc.).

Terrasses

- **De plain-pied** : aucune formalité mais respect du PLU.
- **Surélevées ou couvertes** : DP ou PC selon l'emprise.

Clôtures et portails

Respect du PLU, notamment une **hauteur limitée à 1 m**, matériaux et aspects de type agricole. Aucune autorisation préalable.

● Aménager son terrain

Piscines, jacuzzis et spas

Les règles varient selon la zone du PLU : renseignez-vous auprès du service Urbanisme.

Haies

- **Zone urbaine** : haies variées et locales obligatoires ; les haies monovégétales continues sont interdites.
- **Secteur écologique** : DP pour la suppression ou la destruction d'une haie.
- **Hors zone urbaine** : les travaux peuvent nécessiter une déclaration sur le guichet unique haie.beta.gouv.fr à compter du 1^{er} octobre 2026.

Stationnement

Toute surface créée et/ou création de logement peut générer une obligation de places de stationnement :

- **< 40 m²** : 1 place ;
- **40 à 180 m²** : 2 places ;
- **> 180 m²** : 2 places + 1 place par tranche supplémentaire commencée de 50 m².

● Installer des équipements

Panneaux solaires

- En toiture : DP.
- Au sol ≤ 1,80 m : DP et > 1,80 m : PC.

Paraboles et antennes

- Diamètre > 1 m : DP.

● Changer la destination d'un bâtiment

- Sans travaux : DP.
- Avec travaux et en fonction du type de travaux : DP ou PC.
- En zone agricole ou naturelle : possible sous conditions.

● Installer temporairement

Une installation démontable (châpiteau, container, abri...) peut être installée **sans autorisation pour une durée de 3 mois maximum par année civile** sur l'unité foncière.

● Démolir

Toute démolition, même partielle, nécessite un permis de démolir.

Bon à savoir

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent être déposées en ligne, sur : valleesdethones.geosphere.fr/guichet-unique

Le dépôt papier reste possible en mairie, avec les formulaires Cerfa disponibles sur place ou sur son site internet.

L'autorisation d'urbanisme valide uniquement la conformité du projet au **Code de l'urbanisme et au PLU**, sous réserve du droit des tiers. Le projet doit donc également respecter les autres règles applicables, notamment en matière de **Code civil (voisinage)**, **Code de la construction et de l'habitation (accessibilité et sécurité incendie)**, **Code de l'environnement** et **Code du patrimoine**.

Avant de déposer votre dossier, **le service Urbanisme peut vous accompagner sur les démarches à effectuer** : vérifier les règles applicables et le type d'autorisation nécessaire. Il est joignable au **04 50 32 65 20 (option 1)** et reçoit sur rendez-vous le matin, du lundi au vendredi sauf le mercredi. ■



Esti-
de

Préparer, aménager, sécuriser le domaine sportif de La Clusaz

L'hiver, le service des Pistes de la Commune veille à la sécurité des usagers sur le domaine skiable. L'été, il assure également la sécurité et l'entretien des espaces dédiés au VTT.

Entre l'hiver et l'été, les équipes poursuivent un travail essentiel : aménager, entretenir et faire évoluer les pistes et les équipements pour améliorer les conditions de pratique et préparer les saisons à venir.

● Combe de Balme : poursuivre les aménagements

Le chantier comprend l'implantation du **réseau de neige de culture**, hors enneigeurs, ainsi que du réseau électrique HTA destiné au futur **télesiège débrayable (TSD)** **6 places du col de Balme**.

La piste fait également l'objet d'un **reprofilage**, afin de réduire au maximum les dévers et d'améliorer ainsi sa skiabilité et les conditions de damage.



Travaux d'aménagement Combe de Balme Financeurs et partenaires

Les travaux d'extension du réseau de neige de culture sur le secteur de Balme ont reçu le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



Montant de l'opération : 1,93 M € HT
Subvention Région : **400 000 € (20%)**

● Combe des Juments, Mélèzes, Louveteau : un chantier sur deux ans

Suite à l'enquête publique et l'avis favorable du commissaire enquêteur concernant les travaux de la zone Louveteau / Combe des Juments, une première phase du chantier a débuté en septembre 2026.

Elle comprend notamment le terrassement de la partie haute, destiné à accueillir l'un des futurs tapis pour débutants, ainsi que les terrassements et la réalisation des réseaux de neige de culture et de transfert sur la partie basse de la piste de la Combe des Juments.

Les travaux se dérouleront sur deux années, avec notamment la création d'un local booster en partie basse du télémix de l'Étale.

Travaux d'aménagement Combe des Juments Financeurs et partenaires

L'opération de revalorisation et d'aménagement du domaine skiable sur le secteur des Louveteaux (Merle, piste des Mélèzes et Combe des Juments) est prévue en plusieurs phases. Une demande de subvention est en cours pour la phase 1 auprès du Département de la Haute-Savoie.



Montant de l'opération : 5 M€ HT
Subvention Département : **En cours**

● Chantier neige : renforcer les capacités de stockage

Dans le cadre des autorisations délivrées par les services de l'État, une rehausse a été réalisée au lac de l'Étale afin d'augmenter le niveau maximal du lac et sa capacité de stockage. Cette intervention permettra de disposer de **3 500 m³ d'eau supplémentaires** pour la production de neige de culture.

● Côté VTT : le Bike Park poursuit sa transformation

Les travaux se poursuivent également sur le domaine VTT avec deux chantiers engagés cette année : la **restauration de la deuxième partie de la piste de la Ferriaz** et l'achèvement de la **piste verte Family Run**.

Côté Louveteau, les travaux pour la nouvelle piste bleue derrière le lettrage LCZ ont été lancés. La restauration de la Ferriaz se poursuivra l'année prochaine avec une dernière phase de travaux qui permettra d'achever la rénovation complète de la piste. ■

Des gestes malins pour moins de déchets !

Trier, composter, broyer : réduire nos déchets et mieux les valoriser passe par des gestes simples au quotidien. La Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT) propose plusieurs solutions pour vous accompagner.

● Trier pour mieux recycler grâce à la collecte sélective

Le tri des emballages ménagers permet de donner une seconde vie aux matériaux déjà utilisés. En favorisant leur recyclage, nous limitons le prélèvement de nouvelles matières premières dans les ressources naturelles.

Le tri contribue également à maîtriser les coûts pour la collectivité, le traitement des matières recyclables étant moins coûteux que celui des ordures ménagères.



● Composter pour alléger sa poubelle

Le compostage permet de valoriser les déchets alimentaires et végétaux directement à la source et de **réduire considérablement le volume de sa poubelle**.

La CCVT propose des composteurs à tarif préférentiel :

- Composteur plastique :
Prix unitaire TTC : 20,40 € ;
- Composteur en bois :
Prix unitaire TTC : 57 €

Vous pouvez également vous procurer un **bio-seau**, pratique pour stocker vos déchets alimentaires avant leur dépôt dans le composteur.



Retrouvez toutes les informations sur : ccvt.fr



● Faire broyer ses déchets verts à domicile

N'emmenez plus systématiquement vos tailles en déchetterie !

La CCVT propose un **service de broyage des déchets verts directement à domicile**. Une solution pratique pour réduire le volume de vos déchets et leur permettre d'être réutilisés, notamment sous forme de paillage dans votre jardin.

- Pour les branches de jardins
- Gratuit et sur rendez-vous
- De 1 à 25 m³
- 2 fois par an (printemps et automne)
- Évite les trajets en déchetterie
- Broyat pour améliorer le jardin

Pour réserver un créneau :
rendez-vous sur : www.ccvt.fr, rubrique « Vie pratique ».

Pour plus d'informations :
ambassadeur@ccvt.fr - 04 50 32 17 35

Les bacs de rétention : un dispositif essentiel pour la gestion des eaux pluviales

Face aux changements climatiques et à la multiplication des épisodes de fortes pluies, la gestion de l'eau constitue un enjeu important pour notre commune. L'installation de dispositifs de rétention sur les parcelles privatives contribue à une meilleure maîtrise des volumes d'eau lors des événements pluvieux intenses.

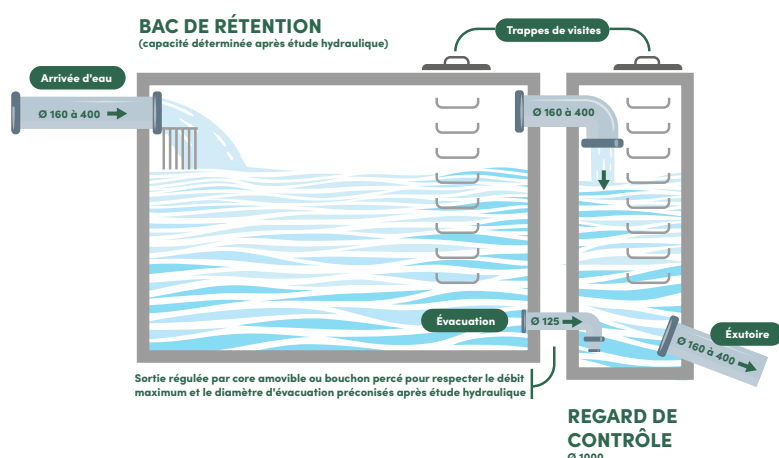
● Pourquoi installer un bac de rétention sur sa parcelle ?

Les surfaces imperméables — toitures, terrasses, surfaces en enrobé... — limitent l'infiltration naturelle de l'eau dans les sols, ce qui peut rapidement saturer les réseaux d'eaux pluviales lors de fortes précipitations et provoquer des inondations.

La mise en place d'un **bac de rétention** permet de **limiter le ruissellement** en stockant temporairement l'eau excédentaire lors de fortes pluies.

Elle contribue ainsi à **soulager le réseau public** d'eaux pluviales et à réduire les débits de ruisseaux, dont ceux situés en aval de notre commune.

Schéma de principe de bacs de rétention d'eaux pluviales



* Une pluie à occurrence décennale est une pluie dont l'intensité ou l'ampleur a statistiquement une probabilité de 10 % d'être atteinte ou dépassée chaque année.

● Ce que prévoit la réglementation

Selon les règles d'urbanisme en vigueur, tout nouveau projet de construction ou d'aménagement important doit intégrer une solution de gestion des eaux pluviales à la parcelle.

L'objectif est de **restituer l'eau de pluie de manière contrôlée**, avec un débit de fuite limité à **3 litres par seconde sur la commune de La Clusaz**, vers le réseau public ou le milieu naturel (ruisseau, fossé...). Le dimensionnement du bac de rétention est calculé en fonction de la surface imperméabilisée de la propriété (toitures, terrasse étanchée, parking, allée goudronnée, etc.) afin d'écarter une pluie de type décennale*. À La Clusaz, le volume de rétention prévu par l'annexe sanitaire du Plan Local d'Urbanisme (PLU) consacrée à la gestion des eaux pluviales est de **20 litres par m² de surface imperméabilisée**.

● Un entretien indispensable

Un dispositif de rétention n'est efficace que s'il est entretenu régulièrement. Un équipement négligé perd sa capacité de stockage et peut se boucher.

Quelques gestes simples permettent de préserver son bon fonctionnement :

- **Nettoyer la cuve au moins une fois par an**, notamment pour retirer les feuilles, boues et sédiments accumulés. Un entretien après un épisode pluvieux ou orageux important peut être nécessaire. Des entreprises spécialisées en nettoyage/hydrocurage peuvent également réaliser ce type de prestation.
- **Vérifier régulièrement les vannes et exutoires** afin de s'assurer qu'aucun débris ne les obstrue. ■

Le saviez-vous ?

Un entretien rigoureux prolonge la durée de vie de votre installation et contribue à protéger votre habitation en cas de fortes intempéries.

Ensemble, adoptons les bons réflexes pour protéger notre commune contre les risques d'inondation !

La Commune investit pour l'emploi saisonnier et les habitants

L'accès au logement est un enjeu majeur à La Clusaz. Pour répondre aux besoins des actifs et des habitants, la Commune poursuit son action à travers deux opérations concrètes : la rénovation de la résidence coliving des Pénates, dédiée notamment à l'hébergement des saisonniers, et la création de 48 logements à Grand Maison.



● Les Pénates : rénover pour améliorer les conditions d'accueil des saisonniers

La Commune engage un important programme de rénovation des 28 salles de bains des Pénates pour un montant de 500 000 € afin de proposer des espaces plus modernes et fonctionnels.

Un chantier au service de la qualité des hébergements

Au-delà de la rénovation des équipements, ce projet s'inscrit dans une démarche plus globale visant à **renforcer l'attractivité et la qualité de l'offre de logements saisonniers**. Dans un territoire où l'accès au logement constitue un enjeu majeur pour les professionnels, disposer d'hébergements adaptés à leurs besoins est essentiel pour faciliter leur installation et leur permettre de travailler dans de bonnes conditions.

Une ouverture du coliving maintenue au 1^{er} décembre 2026

Les travaux s'inscrivent sur une durée de neuf mois, d'**avril à novembre 2026**. La Commune et ses équipes sont mobilisées pour que le calendrier prévu soit respecté, en coordination avec les différents intervenants du chantier.

La remise en service du site reste ainsi programmée au 1^{er} décembre.

Un important travail de fond mené par les équipes municipales

Parallèlement aux travaux, les équipes de la municipalité sont pleinement engagées **pour que le lieu soit opérationnel dès sa réouverture** : organisation des espaces, coordination des différents acteurs et mise en place des modalités d'accueil. ■

Financeurs et partenaires

L'opération d'acquisition et de réhabilitation des Pénates (ancien hôtel Le Gotty) en logements pour travailleurs saisonniers a reçu le soutien de nombreux financeurs.

Montant de l'opération Phase 1 : 1,73 M € HT

Préfecture de Haute-Savoie : 168 590 € (10%)

Préfecture de Haute-Savoie : 90 000 € (5%)

Région PACA (Massif des Alpes) : 87 410 € (5%)



Montant de l'opération Phase 2 : 5,59 M€ HT

Département : 180 000 € (3%)

● Grand Maison : 48 nouveaux logements pour une offre diversifiée et accessible

Le projet porté par la Commune dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de l'Habitat prévoit la création de 48 logements dans le secteur de **Grand Maison**, composé de **32 logements en Bail Réel Solidaire (BRS)** et de **16 logements locatifs sociaux**.

Pour accompagner et rendre possible la réalisation de ce projet, la Commune a mobilisé un investissement de **2,1 M€**, témoignant de son engagement concret en faveur du développement d'une **offre de logements diversifiée et accessible à davantage de ménages**.

L'accès au logement constitue un **axe majeur du plan de mandat des élus** pour permettre aux habitants, aux familles et aux actifs du territoire de pouvoir se loger dans de bonnes conditions. ■

Investir aujourd'hui pour préparer La Clusaz de demain

Le Conseil municipal a déterminé un programme d'investissement ambitieux de 84,6 M€ d'ici 2030. Pour garantir la cohérence et la soutenabilité financière des projets, tout s'appuyant sur l'accueil des JOP Alpes 2030 pour obtenir des financements exceptionnels, la Commune s'est dotée d'une Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI) 2024-2030.



La PPI 2024-2030 organise les projets dans le temps, en fonction de plusieurs paramètres et avec une montée en puissance progressive. Le pic d'investissement est prévu en 2026, à environ 12,2 M€. À partir de 2027, l'effort reste soutenu : de 9 à 12 M€ par an selon les exercices.

● Trois grands projets inscrits dans la perspective des Jeux 2030

Les JOP Alpes 2030 constituent une opportunité unique de bénéficier d'un soutien financier exceptionnel pour la réalisation de projets déjà envisagés : **le pont de l'Ars, le Pôle Indoor et le projet des Confins.**

Ces opérations représentent 40,7 M€ d'investissement cumulé. Les subventions attendues sont d'environ 31,5 M€, auxquelles s'ajoutent 9,2 M€ de ressources internes mobilisées.

L'objectif des élus est clair : utiliser cette échéance pour accélérer des projets utiles au territoire en veillant à ce que ces investissements ne constituent pas une dette dans le futur.

● Des projets utiles au quotidien des habitants

Au-delà des projets JOP Alpes 2030, la PPI intègre de nombreux investissements liés à la vie quotidienne.

Le projet du cinéma, la maison médicale, la Maison des Habitants... Ces réalisations renforceront **la qualité de vie à l'année, le lien social et l'attractivité de la destination** en créant des lieux de rencontre, de services et d'activités.

La partie déjà réalisée de cette PPI prévoyait la rénovation de l'Espace Aquatique. La fréquentation et les bons chiffres d'exploitation depuis sa réouverture constituent un premier succès pour le territoire.

● Le logement : une priorité pour préserver la vie à l'année

La question du logement est une priorité pour retrouver une dynamique démographique. D'ici 2030, 64 logements seront produits, complétés par des projets de réhabilitation et de valorisation du patrimoine existant, comme l'aménagement des Pénates et l'acquisition du foyer « Les Chardons » pour les travailleurs saisonniers. Un investissement fort des élus pour agir sur l'ensemble de la chaîne du logement. →



Préserver et entretenir le patrimoine communal

● Préserver et entretenir le patrimoine communal

La PPI intègre des investissements indispensables : entretien des bâtiments, voiries, eaux pluviales, véhicules, informatique, patrimoine communal.

Ces investissements récurrents témoignent aussi d'une approche responsable : **développer de nouveaux projets, sans négliger l'entretien de l'existant.**

● Le domaine skiable et le Budget annexe Tourisme

La PPI s'articule avec le Budget annexe Tourisme (BAT), qui concerne le domaine skiable, les pistes, la neige de culture, certaines infrastructures d'accueil et les équipements liés aux activités touristiques.

Conformément au contrat de délégation de service public, 13,8 M€ d'investissements sont prévus qui feront l'objet d'une prise en charge par la SATELC via la redevance d'affermage.

● Stationnement : accompagner l'aménagement du centre village



La PPI intègre également le stationnement, via le Budget annexe Parking. L'opération la plus structurante concerne la création de 81 places de stationnement souterrain au centre du village, en lien avec **l'opération d'aménagement de l'OAP 1**. L'investissement, estimé à 3,15 M€, sera financé par emprunt.

● Une stratégie de financement structurée

La solidité de la PPI repose aussi sur son **plan de financement diversifié** :

- Subventions des partenaires publics :



- Recettes issues de cessions foncières ;
- Autofinancement ;
- Recours ciblé à l'emprunt.

Pour le Budget principal, 14,2 M€ de nouveaux emprunts sont prévus en 2026-2030, sur 52,4 M€ investis.

Le besoin de financement 2026-2030 est évalué à environ 33,65 M€, répartis entre les budgets Principal, Tourisme et Parking.

● Une dette surveillée et une capacité financière à préserver

La Commune a évidemment travaillé sur la soutenabilité de sa dette, avec un objectif d'Excédent brut d'exploitation (EBE) d'environ 2,2 M€ par an à partir de 2027.

L'EBE correspond à la capacité de la Commune à dégager des ressources de fonctionnement avant remboursement de la dette. Un EBE de 2,2 M€ par an permettra de soutenir l'annuité de la dette sur une période courant à minima jusqu'en 2036. **La maîtrise des dépenses, la sécurisation des recettes et la poursuite de la recherche de financements** constituent les principales lignes directrices fixées aux services par les élus.

● Une feuille de route évolutive

Cette programmation 2024-2030 n'est pas un document figé. Elle sera actualisée en fonction de plusieurs critères, mais elle offre aujourd'hui une vision d'ensemble, cohérente et stratégique.

La Clusaz affirme donc une ambition : investir de manière responsable pour améliorer le quotidien, accompagner les grands rendez-vous à venir, préserver l'identité du village et préparer durablement son avenir. ■

→ Finances

Quelques chiffres
clefs pour 2026

La Clusaz, c'est un budget principal
et quatre budgets annexes.

● Budget Principal

Le budget principal est le socle financier de la Commune. Il se divise en deux sections : le fonctionnement et l'investissement.

FONCTIONNEMENT
16,77 M€

Cette section couvre les dépenses courantes nécessaires au bon fonctionnement des services publics de la Commune. Elle inclut :

Fonctionnement des services Dépenses liées aux services municipaux	6,48 M€
Charges de personnel Rémunération des agents municipaux	4,87 M€
Subventions, participations et FPIC (Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales) Soutien financier à des projets externes ou partenaires	3,72 M€

INVESTISSEMENT
13,7 M€

Cette section finance les projets structurants pour l'avenir de La Clusaz. Elle inclut :

Projets du plan de mandat Investissements prioritaires pour le développement du territoire	7,87 M€
Entretien du patrimoine Maintenance des infrastructures communales	2,49 M€
Annuité de la dette Remboursement des emprunts contractés par la Commune	1,24 M€

Les recettes du budget principal proviennent principalement des **impôts locaux (7,11 M€)**, des **taxes (3,22 M€)**, des **dotations de l'État (1,94 M€)**, et des **revenus des services (2 M€)**

● Budget annexe Tourisme

Le Tourisme est un pilier économique de La Clusaz. Ce budget finance les infrastructures et services liés à cette activité.

FONCTIONNEMENT : 4 840 616 €

Cette section inclut (en €) :

Fonctionnement des services Dépenses liées à l'exploitation des services touristiques	1 227 854
Charges de personnel	1 855 527

INVESTISSEMENT : 3 040 794 €

Cette section inclut (en €) :

Plan de mandat Projets prioritaires pour le développement touristique	2 023 393
Annuité de la dette	763 115

Les principaux investissements incluent
Louveteau (Family Run) : 215 176 €
Bergerie bas (neige et pistes) : 773 170 €
Ferriaz (bâche de la retenue) : 542 824 €
Travaux d'entretiens pistes/VTT : 841 370 €

Les recettes proviennent des **Secours sur pistes (371 426 €)**, **CCVT (22 873 €)**, **versements de la SATELC (4 261 560 €)** et **emprunts nouveaux (3 000 000 €)**

● Budget annexe Parking

Ce budget est dédié à la gestion des parkings municipaux, un enjeu clé pour la mobilité et l'accueil des visiteurs.

FONCTIONNEMENT : 566 295 €

Cette section inclut (en €) :

Fonctionnement des parkings Dépenses liées à l'entretien et à l'exploitation des parkings	122 296
Charges de personnel	123 895
Intérêts des emprunts Charges financières liées aux emprunts contractés pour les parkings	68 056

INVESTISSEMENT : 467 498 €

Cette section inclut (en €) :

Projets du plan de mandat Projets d'amélioration des infrastructures	83 875
Entretien du patrimoine	188 832
Annuité de la dette	183 100

Les recettes proviennent principalement des **usagers des parkings (527 537 €)** et de la **participation de la SATELC (201 710 €)**

● Budget annexe
Espace Aquatique

Ce budget est consacré à la gestion du snack et des activités de loisirs de l'Espace Aquatique, un équipement essentiel pour les habitants et les visiteurs.

FONCTIONNEMENT : 70 754 €

Cette section inclut (en €) :

Fonctionnement du service Dépenses liées à l'exploitation du snack et des activités de loisirs	31 319
Charges de personnel	24 544

INVESTISSEMENT : 450 €

Cette section finance les projets structurants pour l'avenir de La Clusaz. Elle inclut (en €) :

Projets du plan de mandat Projets d'amélioration du snack et des activités de loisirs	0
Entretien du patrimoine	450

Les recettes proviennent des **usagers (69 984 €)** et de la **participation de la Commune (17 070 €)**

● Budget annexe
Pastoral et Agricole

Ce budget soutient les activités pastorales et agricoles, essentielles pour préserver le patrimoine naturel et rural de La Clusaz.

FONCTIONNEMENT : 58 379 €

Cette section inclut (en €) :

Fonctionnement du service Dépenses liées à l'exploitation des services pastoraux et agricoles	3 609
Charges de personnel	10 830

INVESTISSEMENT : 258 836 €

Cette section inclut (en €) :

Travaux et intégrations Projets d'amélioration des infrastructures pastorales et agricoles	179 742
Annuité de la dette	30 613

Les recettes proviennent principalement des **loyers (22 320 €)** et des **versements de la Commune (40 000 €)**



La Clusaz vit au rythme des événements !

À La Clusaz, la vie de la station et du village rassemble habitants, visiteurs et acteurs locaux autour de moments de partage et de découverte. Retrouvez dans cette rubrique Agenda les principaux rendez-vous de l'hiver et du printemps à venir.

● L'Agenda des Événements

Du Béliet VTT à la Foire de la Croix, en passant par la Balade au Clair de Lune, le La Clusaz Yoga Festival, le Champ des Platines, le Béliet Trail & Rando ou encore la Fête du Reblochon, l'été 2026 a une nouvelle fois été marqué par une programmation événementielle riche, variée et à l'image de notre village.

Ces rendez-vous ont réuni plus de 40 000 personnes tout au long de l'été.

La Clusaz ne dort jamais et prépare déjà en coulisse la saison hivernale au gré des nombreux événements organisés par la station.



Restez connecté à l'Agenda
de l'Office de Tourisme :
www.laclusaz.com/agenda

LES PESTACLES DU PÈRE NOËL

DU DIM. 20 DÉC. 2026 AU VEN. 1^{ER} JANV. 2027

→ 20/12 AU 21/12	Tipi d'Hiver
→ JEUDI 24/12	Grande Arrivée du Père Noël
→ JEUDI 31/12	Ski show du Nouvel An

Et des animations et déambulations tous les jours.

LE BÉLIER BLANC

VEN. 15 ET SAM. 16 JANV. 2027

LA NOCTURNE DES FONDUS

VEN. 22 OU 29 JANV. 2027 (à confirmer)

LA FULL MOON

SAM. 23 JANV. 2027 (à confirmer)

DISCODYZ #1

SAM. 30 JANV. 2027

LCZ FREESTYLE WEEK

DU LUN. 1^{ER} AU SAM. 6 FÉV. 2027

→ 01/02 AU 04/02	Coupes d'Europe
→ VEN. 05/02	LCZ Party
→ SAM. 06/02	LCZ Freestyle Show

CARNAVAL

MAR. 9 FÉV. 2027

SKI SHOW

LUN. 15 ET LUN. 22 FÉV. 2027

GOOD VIBES WEEK

DU MAR. 2 AU DIM. 7 MARS 2027

DISCODYZ #2

SAM. 6 MARS 2027

SOIRÉE SAVOYARDE

MER. 10 MARS 2027

DERBY DE BALME

DATE À PRÉCISER

RADIO MEUH CIRCUS FESTIVAL

DU JEU. 25 AU DIM. 28 MARS 2027

RETOUR DES CHAMPIONS

DATE À PRÉCISER

BOARDER LINE

DATE À PRÉCISER

DÉFI FOLY

DATE À PRÉCISER

DER DES DERS

DIM. 25 AVRIL 2027

→ Agenda



TOUR
AR

Les rendez-vous de la Maison des Habitants

Ateliers créatifs, rencontres, conférences, animations culturelles ou moments de convivialité : la Maison des Habitants propose tout au long de l'année de nombreux rendez-vous pour apprendre, partager, créer et se retrouver.

Découvrez ici les principales dates à retenir pour cet hiver et le printemps prochain et laissez-vous guider par vos envies !

● Les rendez-vous réguliers

- **Cafés papote** tous les mardis de 10h à 12h
- **Ludothèque** tous les mercredis de 14h à 17h
- **Soirées jeux** tous les jeudis de 19h30 à 21h30

Mais encore...

- Les parcours famille « La Maison des Arts » (6 séances du 7 novembre au 12 décembre)
- Les ateliers Couture, Loisirs Créatifs, BD, Scrapbooking
- Les activités Bien-être et Vitalité (dances, yoga, réflexologie, Pilates...)
- Les formations aux outils numériques

● NOVEMBRE 2026

VEN 6 Atelier string art – Session automne

DIM 8 Conversation en anglais

JEU 12 Art-thérapie – surprises & inédits

VEN 13 Atelier string art – Session d'automne

SAM 14 Stage tufting

VEN 20 Conférence : Les arnaques du web

SAM 21 Atelier vannerie

DIM 29 Conversation en anglais

● DÉCEMBRE 2026

MER 2 Atelier Vannerie

VEN 4 Atelier Broderie sur papier

DIM 6 Conversation en anglais

JEU 10 Art-thérapie – Surprises & Inédits

MER 16 Aquarelle – Cartes de Noël

LUN 21 Jam session acoustique guitares & percussions

● JANVIER 2027

VEN 15 Art-thérapie – Surprises & Inédits

VEN 15 Atelier String Art – session hiver

MAR 19 Passe à la Maison – Goûter « galette et jeux »

VEN 22 Atelier String Art – session hiver

DIM 24 Atelier Rando botanique
Les conifères des montagnes

VEN 29 Conférence : Découverte de l'Intelligence Artificielle

● FÉVRIER 2027

MER 3 Illustration botanique – atelier d'hiver

MER 10 Illustration botanique – atelier d'hiver

MER 10 L'Heure du conte – 4/6 ans

JEU 11 Art-thérapie – Surprises & Inédits

LUN 15 Jam session acoustique – guitares & percussion

MER 17 Illustration botanique – atelier d'hiver

MER 17 Aquarelle – Hiver & scènes de ski

MER 17 Atelier vannerie

MER 17 L'Heure du conte – 4/6 ans

LUN 22 Atelier Mosaïque – stage d'hiver

MAR 23 Atelier Mosaïque – stage d'hiver

MER 24 Illustration botanique – atelier d'hiver

MER 24 Atelier Mosaïque – stage d'hiver

MER 24 L'Heure du conte – 4/6 ans

● MARS 2027

MER 3 L'Heure du conte – 4/6 ans

VEN 5 Conférence : Les femmes artistes

LUN 15 Art-thérapie – Surprises & Inédits

MER 17 Atelier Broderie sur papier

SAM 20 Atelier Vannerie

● AVRIL 2027

VEN 2 Découvrir l'art – « 1 jour / 1 œuvre » :
Le David de Michel-Ange

LUN 12 Atelier Mosaïque

MAR 13 Atelier Mosaïque

MER 14 Atelier Mosaïque

MER 14 Aquarelle – C'est le printemps !

LUN 19 Jam session acoustique – guitares & percussions

MER 28 Illustration botanique – cycle printemps, séance 1

MER 28 Atelier String Art – session printemps, séance 1

VEN 30 Art-thérapie – Surprises & Inédits



Télécharger le programme PDF
laclusaz.org/MDH_annee_2026-2027

Proposer une connexion Wifi dans vos locations : ce que vous devez savoir !

Le wifi est devenu un service quasiment indispensable dans les locations meublées. Sa mise à disposition nécessite toutefois quelques précautions de la part du propriétaire.

● Un service apprécié, mais pas sans risques

Partager le mot de passe de sa box personnelle peut sembler une solution simple. Cependant, ce serait potentiellement donner accès à certains de vos équipements connectés : ordinateur, smartphone, caméra, tablette, imprimante... Il existe également un risque de diffusion du mot de passe ou d'utilisation de la connexion par un tiers.

● Privilégier un réseau dédié

Une solution plus sécurisée consisterait à proposer un Wi-Fi dédié au logement loué. Cette précaution limite l'accès à vos équipements et données personnelles, sans toutefois vous exonérer de toute responsabilité.

En effet, si un occupant utilise votre accès Internet pour des activités illégales — téléchargement illicite, escroquerie, menaces, contenus pédopornographiques ou faits liés au terrorisme — l'adresse IP associée à votre abonnement peut être identifiée.

Vous pourriez alors être contacté en premier par les autorités, même si vous n'êtes pas à l'origine des faits. Il est donc recommandé de conserver au moins un an les coordonnées des occupants, leurs dates de séjour et les données techniques de connexion, notamment l'adresse IP privée et l'adresse MAC de l'appareil utilisé.

● Les bons réflexes à adopter

- Ne jamais partager le Wi-Fi familial ;
- Créer un réseau invité ou dédié ;
- Changer le mot de passe entre deux locations ;
- Choisir un code d'accès robuste ;
- Conserver les informations de réservation ;
- Rédiger une charte d'utilisation du wifi pour les locataires. ■

Consultez les ressources utiles de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)



Wifi public : quelles données dois-je conserver et combien de temps ?
cnil.fr/fr/cnil-direct/question/1994



Fournir un accès internet public : quelles sont vos obligations ?
cnil.fr/fr/fournir-un-acces-internet-public-queelles-obligations

ARAVIS GO ! Le service à la demande qui répond aux besoins du quotidien

À compter du 1^{er} février 2027, l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes sera couvert par un service de transport à la demande (TAD) nommé ARAVIS GO !

Une solution de transport sur-mesure idéale pour un rendez-vous de santé, une activité hebdomadaire, faire ses courses, rencontrer ses amis, prendre le bus pour Annecy, etc.

ARAVIS GO ! est ouvert à tous, avec un service adapté pour les personnes à mobilité réduite et les plus de 75 ans depuis leur domicile.

- Les voyages sont **gratuits**, comme sur Aravis Bus.
- Deux minibus 9 places circuleront de 9h à 17h, du lundi au samedi, toute l'année.

Plus d'informations sur les modalités de fonctionnement du service seront communiquées dans les prochains mois sur le site www.ccvt.fr et via les différents supports de communication de la mairie de La Clusaz. ■

ARAVIS GO ! est un service cofinancé par la CCVT et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



Le magazine d'information municipal de La Clusaz

Mairie de La Clusaz . 1, place de l'Église . 74220 La Clusaz . Tel. 04.50.32.65.20 . mairie@laclusaz.fr

La version du magazine est disponible en ligne sur www.laclusaz.org

Suivez-nous sur   